

MEDECINE/DENTISTERIE
Feu vert à l'examen d'entrée

Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé mercredi le décret instaurant, dès septembre, un examen d'entrée aux études de médecine et de dentisterie. Le texte sera présenté dès la semaine prochaine au Parlement. Cette mesure fait suite à la saga estivale autour des « reçus-collés » et l'exigence formulée peu après par le fédéral de voir la Fédération Wallonie-Bruxelles instaurer un examen d'entrée. (b)